

Madame, Monsieur,

La 5ème brocante annuelle organisée par l'**association sportive d'Ollainville** se tiendra
le 15 septembre 2019–Place des droits des enfants et parvis de l'espace ARAGON.

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux.

Le prix est de **5 €** par mètre linéaire (profondeur environ 2,5 m) pour les extérieurs à la commune et de **3,50 € pour les résidents à Ollainville.**

Il ne sera pas attribué d'emplacement **inférieur à 2 mètres ni supérieur à 6 mètres.**

Nous rappelons que, **chaque participant devra débarrasser et emporter ses déchets pour laisser son emplacement parfaitement propre** puisque dans leur grande majorité, les déchets peuvent être enlevés par le ramassage des ordures ménagères, devant le domicile de chacun, dès le mercredi suivant la brocante.

Un sac poubelle de 100 litres sera fourni. Des grands containers seront mis à disposition

Un chèque(1) de caution de 10 € est donc demandé afin de s'assurer de la propreté de l'emplacement. Après la brocante, au choix du participant, ce chèque sera détruit ou restitué.

Je vous rappelle que la loi n°2008-776 du 4 août 2008 dans son article 54 a complété le §I de l'article L 310-2 du code du commerce qui stipule que « **les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus.**

Afin de respecter cette réglementation, vous voudrez bien nous retourner l'attestation sur l'honneur, figurant au verso, dûment complétée précisant qu'il s'agit bien, par votre présence à la brocante de l'une de vos deux seules participations annuelles. **Aucun remboursement ne sera effectué si un désistement venait de votre part, sauf pour raison médicale avec certificat à fournir.**

Vous joindrez par ailleurs les **copies d'une pièce d'identité, d'un justificatif récent de domicile** et une **enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse** pour le retour de votre n° d'emplacement ainsi qu'une **enveloppe timbrée supplémentaire** si vous souhaitez le renvoi de votre chèque de caution. Attention, pas de photocopie possible en mairie.

Ces pièces, accompagnées de votre règlement **obligatoirement par chèque** (1) sont à retourner **sous pli fermé** à :
Association sportive d'Ollainville » - Brocante
Mairie d'Ollainville - Rue de la Mairie
91340 OLLAINVILLE

Nous rappelons également, que la vente de denrées alimentaires (pour des raisons sanitaires) n'est pas admise, ainsi que la vente d'animaux de compagnie.

En vous souhaitant par avance une bonne journée.

Fabienne Chevennement, Présidente de l'association sportive d'Ollainville

N.B. Le jour de la manifestation, devant tenir à disposition de la gendarmerie un registre des participants présents à la brocante, **la pré-inscription est obligatoire.**

(1) Chèque à établir à l'ordre : « Association sportive d'Ollainville »



N°

Ne rien inscrire dans les cases ci-dessus

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur :

Nom :	Prénom :
Adresse	N° tel (obligatoire) :
Commune :	Code postal :

Adresse mail :

NOMBRE DE METRES SOUHAITES (2 m minimum et 6 maximum)

OLLAINVILLOIS nbr de mètres: <input type="text"/> M	EXTERIEUR nbr de mètres: <input type="text"/> M
x 3,50 €	x 5,00 €
TOTAL <input type="text"/> €	TOTAL <input type="text"/> €

RECAPITULATIF A COMPLETER

METRES : <input type="text"/> M	MONTANT : <input type="text"/> €
---------------------------------	----------------------------------

A VERIFIER AVANT ENVOI DU DOSSIER ET COCHER LA CASE CORRESPONDANTE

Copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de la personne présente

Pour le paiement : **chèque libellé à l'ordre : " Association sportive d'Ollainville"**

Pour envoi du N° d'emplacement : **enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse**

Pour la propreté de l'emplacement : **chèque de caution de 10 €**

Chèque de caution : à **détruire** (sera brûlé)

Ou à renvoyer (joindre 2ème enveloppe timbrée à votre nom)

Atteste sur l'honneur que ma participation et ma présence à la brocante organisée le 15 septembre 2019 à Ollainville par l'association sportive d'Ollainville est l'une de mes deux seules participations annuelles à une vente au déballage et que je n'y vends que des objets personnels et usagés. (Ceci exclut en conséquence la vente d'alimentaire, d'animaux et de contrefaçons)

Date :

SIGNATURE :

Pièces à joindre : copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif récent de domicile du participant présent à la brocante (facture EDF, quittance de loyer, etc.) et une enveloppe timbrée libellée au nom et adresse du participant)

A partir du 09 septembre, nous vous ferons parvenir, une attestation individuelle d'occupation du domaine public délivrée par M. Le Maire, un récépissé de paiement émanant de notre association et votre numéro d'emplacement.

DES SACS POUBELLES SERONT A VOTRE DISPOSITION

Vous êtes priés de laisser votre emplacement propre après votre départ et emmener tous vos déchets afin de récupérer votre chèque de caution

Pour votre information, un numéro de stand vous sera remis dès votre arrivée, à placer sur votre véhicule, afin de bien repérer le propriétaire en cas de problème de stationnement.

Un stand restauration sera mis à votre disposition.

*Association sportive d'Ollainville-Mairie -2 rue de la Mairie-Ollainville 91340
asoburo@gmail.com*